



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE N° 2021-010

portant inscription au tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal des administrations de l'Etat de 2^e classe (ATP2) au titre de l'année 2021

La ministre de la transition écologique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints techniques des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2020 fixant les taux de promotion dans les corps des dessinateurs, des adjoints administratifs des administrations de l'Etat, des adjoints techniques des administrations de l'Etat, des agents techniques de l'environnement et des experts techniques des services techniques du ministère de la transition écologique ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du MTE, MCTRCT et MM en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2021 ;

Considérant que le nombre de postes à pourvoir au tableau d'avancement dans le grade d'adjoint technique principal de 2^e classe au titre de l'année 2021 est fixé à 12,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les douze agents dont les noms figurent dans le tableau annexé au présent arrêté sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal des administrations de l'Etat de 2^e classe (ATP2) au titre de l'année 2021.

Article 2 :

Le présent arrêté sera déposé à la direction des ressources humaines pour être notifié à qui de droit.

Fait, le 8 mars 2021

Pour la ministre et par délégation,

Tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe (ATP2)
Au titre de l'année 2021

Civilité	Nom Prénom	Région	Service
Mme	ASI Nora	DGAC	SEAC WALLIS
M.	BEZARD Xavier	AUTRES MINISTERES ET DIVERS	DOMAINE NATIONAL DE CHAMBORD
M.	BIDAULT Hervé	ETABLISSEMENT PUBLIC	OFB
M.	BONHOMME Laurent	ETABLISSEMENT PUBLIC	ENTPE
M.	BONVALLET Christophe	ETABLISSEMENT PUBLIC	IGN
M.	CARBETI Max	MARTINIQUE	DEAL
Mme	EMILE Brigitte	ETABLISSEMENT PUBLIC	OFB
M.	HANUI Robert	DGAC	SEAC WALLIS
Mme	JACOB Andrée	HAUTS DE France	DDTM PAS DE CALAIS (62)
M.	PAROISSIEN Kévin	ADMINISTRATION CENTRALE	SG/SAS/SET2
Mme	SCELLIER Stéphanie	ETABLISSEMENT PUBLIC	PA GUYANE
M.	TERRIAT Emmanuel	MARTINIQUE	DM



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE N° 2021-009

portant inscription au tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal des administrations de l'Etat de 1ère classe (ATP1) au titre de l'année 2021

La ministre de la transition écologique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints techniques des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2020 fixant les taux de promotion dans les corps des dessinateurs, des adjoints administratifs des administrations de l'Etat, des adjoints techniques des administrations de l'Etat, des agents techniques de l'environnement et des experts techniques des services techniques du ministère de la transition écologique ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du MTE, MCTRCT et MM en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2021 ;

Considérant que le nombre de postes à pourvoir au tableau d'avancement dans le grade d'adjoint technique principal de 1^{re} classe au titre de l'année 2021 est fixé à 13,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les treize agents dont les noms figurent dans le tableau annexé au présent arrêté sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal des administrations de l'Etat de 1ère classe (ATP1) au titre de l'année 2021.

Article 2 :

Le présent arrêté sera déposé à la direction des ressources humaines pour être notifié à qui de droit.

Fait, le 8 mars 2021

Pour la ministre et par délégation,

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe (ATP1)
Au titre de l'année 2021**

Civilité	Nom Prénom	Région	Service
M.	AUBRUN Alain	CENTRE VAL DE LOIRE	DDT DE L'INDRE (36)
M.	BOUFFAY Alain	ADMINISTRATION CENTRALE	SG/SAS/SET2
M.	DIAS Eric	ETABLISSEMENT PUBLIC	UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL
M.	FAGEGALTIER Guy	OCCITANIE	DREAL
Mme	FRONTON Liliane	GUADELOUPE	DEAL
M.	GILLERON Pascal	HAUTS DE France	DDTM DU NORD (59)
Mme	GRIMBERGER Marie-Laure	PAYS DE LA LOIRE	DIRM NORD ATLANTIQUE MANCHE OUEST
Mme	MAGNANT Annie	BRETAGNE	DREAL
M.	PATRIER Christophe	ETABLISSEMENT PUBLIC	ENSM
M.	PAUGET Michel	AUVERGNE-RHONE-ALPES	DDT DE L'AIN (01)
M.	THETIS Tony	ADMINISTRATION CENTRALE	SG/SAS/SET1
M.	THIERY Franck	GRAND EST	DDT de la Meurthe et Moselle (54)
M.	VALLEE Charles	ADMINISTRATION CENTRALE	SG/SAS/SET1